



ABH Sahara

Nouvelles de l'agence du Sahara

Bulletin trimestriel édité par ABH Sahara N° 13 - Février 2012



ABH Sahara

Pour une gestion rationnelle, intégrée et durable des ressources en eau



EDITORIAL

Les actions menées au début de l'année en cours ont été principalement axées sur l'achèvement de l'installation des structures régionales à l'intérieur du bassin hydrographique Sahara. En effet, à l'instar de la délégation régionale du bassin de Chott Melhrir, dont le siège est situé au chef lieu de la wilaya de Biskra et qui est opérationnelle depuis l'année 2007, deux autres délégations ont été créées, en l'occurrence celles de Bechar et de Tamanrasset. Pour compléter le programme lié à la représentation géographique de l'agence, un observatoire de la foggara a été également créé et ce, suite aux recommandations formulées par le panel scientifique du colloque international, organisé par l'agence au mois d'avril 2011 à d'Adrar. Et ce, en vue d'une part, de concrétiser les missions assignées à l'agence et d'autre part, de rapprocher ces délégations des acteurs de l'eau au sein du bassin. Ces nouvelles structures sont aujourd'hui pourvues en moyens humains et matériels et une ébauche de programme leur a été élaborée. ●

Abderrazak KHADRAOUI
DG/ABH Sahara
E-Mail: khad044@yahoo.fr

VISITE DE Mr LE MINISTRE DES RESSOURCES EN EAU DANS LA WILAYA D'ILLIZI

Lors de sa visite au mois de janvier 2012 dans la wilaya d'Illizi, Mr le Ministre des Ressources en Eau a inspecté plusieurs projets liés à l'eau et à l'assainissement, dont leur importance pour la population est vitale. La visite de travail a été effectuée dans les grands centres urbains de la wilaya, successivement à Djanet - Illizi et Ain Amenas. Ces projets concernent principalement, le renforcement et la sécurisation de l'AEP. Dans la ville de Djanet, Mr le Ministre a donné le coup d'envoi à la réalisation de six (06) forages, d'une conduite d'adduction et d'un ré-



servoir de grande capacité et ce, en vue de la satisfaction de la demande en eau, jusqu'à l'horizon 2060. *Suite page 02*

INAUGURATION OFFICIELLE DE L'OBSERVATOIRE DE LA FOGGARA À ADRAR



La création de l'Observatoire de la Foggara (OFog) au chef lieu de la wilaya d'Adrar a été inaugurée officiellement en fin de matinée de la journée du 31 janvier 2012 par la visite au nouveau siège de l'observatoire par Mr le Wali et ce, en présence du Président de l'APW, du Directeur Général de l'ABH Sahara, des autorités locales et de l'ensemble des médias: audio-visuel et écrite. Ont assisté également à cette manifestation les autorités locales.

Suite page 02



INSTALLATION OFFICIELLE DU COMITÉ DE BASSIN SAHARA

Dans le cadre du décret exécutif n°10-24 du 12 janvier 2010, relatif au cadre de concertation en matière de Gestion Intégrée des Ressources en Eau et de l'arrêté ministériel du Ministère des Ressources en Eau n° 161 en date du 17 novembre 2011 ayant trait à la désignation des membres du Comité de

Bassin Hydrographique Sahara, une réunion s'est tenue durant la journée du 13 février 2012 au siège de la wilaya, présidée par Mr le Wali en présence, du représentant de Mr le Ministre des Ressources en Eau également, président du comité de bassin.

Suite page 02

VISITE DE Mr LE MINISTRE DES RESSOURCES EN EAU DANS LA WILAYA D'ILLIZI



(Suite de la page1) De même que le dépôt de la première pierre de la construction d'une station d'épuration d'eaux usées. La deuxième localité prévue dans la visite de travail de Mr le Ministre

et de la délégation qui l'accompagne est celle du chef lieu de la wilaya où il a inspecté le prototype d'une station de traitement d'eaux ferrugineuses et le lancement de l'étude relative à la

réalisation d'une station en grande nature. Dans la même ville, Mr le Ministre a instruit les Agences Nationales, des Barrages et des Ressources hydrauliques, d'entreprendre une étude pour la protection de la ville contre les inondations par l'oued Illizi. Le troisième site visité a été celui de la ville pétrolière d'Ain Amènes, qui se distingue par des potentialités en eaux souterraines importantes, mais relativement chargées en sels. (Albien) Pour pallier à cette contrainte, Mr le Ministre a décidé et ce, après une étude techno-écono-

mique préalable, d'opter pour l'une des deux variantes possibles: soit la construction d'une station de déminéralisation ou le transfert d'eau douce à partir de la nappe du cambro-ordovicien, située à une centaine de kilomètres au nord de la localité. La réalisation de ces importants projets va permettre à la wilaya de satisfaire de manière pérenne à ses besoins en eau domestique en quantité et en qualité satisfaisantes, de raccorder les habitations au réseau d'assainissement et de protéger la ville d'Illizi contre les inondations. ●

INAUGURATION OFFICIELLE DE L'OBSERVATOIRE DE LA FOGGARA À ADRAR

(Suite de la page1) Au préalable, cette manifestation a été marquée au niveau de la salle de conférences de l'APW, par la présentation du plan d'actions de l'observatoire pour l'année 2012 et par une série de communications sur le thème de la journée d'études, suivie d'un riche débat entre les participants. Le programme de l'Observatoire pour l'année en cours est principalement centré sur des investigations et des actions périodiques sur le terrain et ce, en vue de circonscrire et de diagnostiquer la situation actuelle de la foggara dans la région du Touat –Gourara et Tidikelt. Il est à souligner, qu'actuellement l'utilisation de la foggara dans ces régions, pose le problème de son entretien, car le procédé traditionnel de curage est fastidieux et pénible et exige une main-d'œuvre spécialisée et capable d'entreprendre ce type de travail. Le manque d'entretien a engendré la baisse du nombre de foggaras fonctionnelles ainsi que la diminution constante du débit et le ra-



battement du niveau hydrostatique de la nappe. L'eau dans la région d'Adrar est disponible, mais elle est surtout très faiblement renouvelable et vulnérable à la pollution, notamment au phénomène de salinisation. Ces ressources en eau dans la région sont le plus souvent mal gérées, elles exigent une gestion rationnelle et intégrée dans une perspective de pérennité. Il est à rappeler, que la création de cette structure fait suite à une recommandation formulée par le panel scientifique du colloque international co-organisé par l'agence et la wilaya

d'Adrar durant le mois avril 2011 à Adrar avec le concours de l'Unesco-PHI. Aujourd'hui, le projet s'est concrétisé. Son programme s'effectue dans le cadre de ses missions axées principalement sur la préservation et la réhabilitation de la foggara afin de parvenir à une meilleure gestion de l'eau.

Ce programme s'articule autour des axes suivants:

- Création d'une banque de données se rapportant à la foggara, notamment hydrogéologiques, agricoles, socio-économiques, hydrauliques etc. ;

- Création d'une banque

de chercheurs, d'experts nationaux et étrangers ayant travaillé sur la question de la foggara ou d'un système similaire; associer ces chercheurs – universitaires ou experts émanant d'autres secteurs, dans les différents plans d'actions de l'observatoire et ce, par l'établissement de conventions ou de contrats de partenariat entre les différentes institutions;

- Entreprendre le diagnostic de l'état des foggaras par des outils modernes (Cartographie, logiciels appropriés, GPS); suivre quantitativement et qualitativement les eaux des foggaras (amont et aval), enfin identifier les actions de réhabilitation prioritaires à engager.

- Mettre en oeuvre des actions de communication et de sensibilisation pour la préservation et la protection de l'eau, en direction de toutes les franges de la population et notamment les enfants des écoles. Vulgariser les nouvelles techniques auprès des usagers de la foggara par l'organisation de regroupements, d'ateliers de formation etc) ●

INSTALLATION OFFICIELLE DU COMITÉ DE BASSIN SAHARA



(Suite de la page 1) Cette première réunion a permis d'une part, d'installer officiellement cette institution et d'autre part, de permettre aux cadres de l'agence de présenter des communications en vue de définir et de situer le bassin hydrographique Sahara en termes de

ressources en eau. Le comité de bassin hydrographique a pour missions d'examiner : le projet du plan directeur d'aménagement des ressources en eau qui donne lieu à l'établissement d'un rapport particulier adressé au Ministère des Ressources en eau; les plans de gestion des ressources en eau mobilisées et en particulier celles en situation de déficit d'apports naturels nécessitant des arbitrages d'affectation entre les différents usagers; les programmes d'activités en matière de protection quantitative et qualitative des ressources en eau; les programmes initiés en matière d'information et de sensibilisation des usagers



de l'eau; enfin toutes autres questions se rapportant à l'aménagement et à la gestion des ressources en eau, qui lui sont soumises par les walis territoirement compétents, par le président du comité et le directeur général de l'agence de bassin hydrographique Sahara. ●

PARTICIPATION DE L'AGENCE À LA 4^{ème} RÉUNION DU CONSEIL EXÉCUTIF DE L'INSTITUT INTERNATIONAL DES QANATS EN IRAN SOUS L'ÉGIDE DE L'UNESCO

Lors de la tenue de la 4^{ème} réunion du Conseil d'Administration du Centre International des Infrastructures Hydrauliques et Historiques des Qanats (ICQHS) tenue les 18 et 19 décembre 2011 à Téhéran au siège du Ministère Iranien de l'Energie, sous les auspices de l'UNESCO, l'ABH Sahara a marqué sa présence en marge de cette réunion par l'exposition de documents informatifs et la distribution de brochures, dépliants, CD, DVD sur l'eau en Algérie et au Sahara de façon particulière. Il est à rappeler que l'Algérie a été élue, en qualité de membre permanent à ce prestigieux conseil, lors de la dernière réunion tenue à Yazd (Iran) en date du 02 octobre 2010.

Après le discours de bienvenue prononcé par le Directeur du Centre International des Qanats et le discours de son excellence, monsieur, le Ministre député de l'Energie, de l'Eau et de l'Assainissement, les travaux ont commencé, selon les points prévus à l'ordre du jour. A la fin du déroulement des travaux axés principalement sur le bilan physique et financier du centre pour l'année 2011 et le programme d'actions pour l'année 2012, la parole a été donnée au DG de l'ABH Sahara. Son in-



tervention a été centrée d'une part, sur l'assistance technique que doit apporter ce centre à la mise en place de la structure nouvellement créée par le Ministère de Ressource en eau à Adrar sur la foggara (Observatoire) et d'autre part, sur la possibilité et les conditions l'adhésion de cette structure à l'organisme approprié de l'Unesco. Dans cette optique, une proposition a été entérinée lors des débats autour du point relatif aux actions prévues dans le pro-



gramme du centre pour l'année 2012, d'organiser un atelier (work Shop) en Algérie avec le concours de l'UNESCO. Cet atelier sera consacré non seulement à la problématique de la foggara mais il intégrera également l'ensemble des aspects liés à la connaissance des anciennes infrastructures hydrauliques en Algérie, notamment dans les régions du Touat, Gourara, Tidikelt, M'zab, Souf, Tipaza, Cherchell etc....●

Nouvelles de l'agence du Sahara

Est une publication trimestrielle éditée par l'Agence de Bassin Hydrographique Sahara.

Directeur de la publication : Abderrazak KHADRAOUI Adresse: 10 rue du 8 mai 45 Tazegaret BP 660 RP 30000 Ouargla.

Tél : 029 71 89 34 LD 029 71 97 36 Fax : 029 71 98 03 E-mail : abhs@wissal.dz

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE



Une réunion ordinaire du Conseil d'Administration de l'agence s'est tenue le 29 novembre 2012 à Ouargla. Tous les points inscrits à l'ordre du jour ont été présentés par le Directeur Général de l'agence et ont fait l'objet de débats. Les résolutions prises à l'issue de la réunion concernent principalement la satisfaction de constater l'achèvement du bilan physique de l'année 2011. L'approbation de la réforme d'un vieux véhicule et l'achat d'un autre, qui sera affecté à l'Observatoire de la Foggara à Adrar. En vue de relever le niveau technique des cadres de l'agence, le Conseil d'Administration n'a émis aucune objection au recours à des consultants et ce, afin qu'ils assistent les ingénieurs dans le cadre de la réalisation de projets d'études confiés par la tutelle. ●

PRÉPARATION D'UN FILM DOCUMENTAIRE SUR LES GRANDES RÉALISATIONS HYDRAULIQUES AU SAHARA



A l'occasion du cinquantième anniversaire de l'indépendance, l'agence prépare avec le concours de la Direction Régionale de l'Entreprise Nationale de Télévision (ENTV) un film documentaire en cours métrage (13') sur la réalisation des grands travaux hydrauliques réalisés durant la dernière décennie dans les régions sahariennes. Ce film met en évidence, d'une part, les problèmes et les contraintes liés au domaine de l'eau et surtout leur impact environnemental et d'autre part, de présenter quelques travaux de réaménagement réalisés en vue de remédier définitivement à cette problématique. ●

ELABORATION D'UN PROGRAMME D'ACTIONS PRÉVISIONNEL 2012- 2025

Une ébauche de programme d'actions pour la période 2012 - 2025 a été élaborée par l'agence et ce, en vue de la préparation des fiches techniques par la Direction de la Planification et des Affaires Economiques du MRE.

Ce programme va se traduire par la disponibilité d'un porte feuille, qui permettra d'assurer à différents horizons un plan de charge à l'agence et engendrera inéluctablement un impact positif sur la stabilité du personnel. Le programme de réalisation concerne des études pluridisciplinaires nécessaires à la gestion des ressources en eau à l'intérieur du bassin hydrographique.

Des études préalables aux aménagements hydrauliques et la préservation et la protection de l'eau contre toute forme de pollution. Les études proposées sont au nombre d'une vingtaine, judicieusement réparties à l'intérieur des régions situées dans le bassin et

ce, en fonction des spécificités et de la problématique de chaque région. Les principales études sont classées selon leur priorité et principalement axées sur, la domania-lisation du domaine public hydraulique, les périmètres de protection quantitatifs et qualitatifs, le cadastre hydraulique et la banque de données eau.

La réalisation d'études liées aux inondations principalement, dans les zones urbaines, l'inventaire des fosses septiques. Ce programme sera complété par des études d'actualisation des différents plans Directeurs d'Aménagement des Ressources en Eau, de même que, l'inventaire, l'identification et la cartographie de la pollution.

D'autres études sont également prévues, à l'image des actions de communication et de sensibilisation à l'économie de l'eau en direction des différentes franges de la population. ●

PARTICIPATION DE L'ALGÉRIE AU PROCHAIN FORUM INTERNATIONAL DE L'EAU À MARSEILLE (MARS 2012)

L'Algérie et ce, à travers le Ministère des Ressources en Eau va participer activement au sixième Forum mondial de l'eau, qui se tiendra à Marseille du 12 au 17 mars 2012. Il est organisé conjointement par le Conseil Mondial de l'Eau, (CME) et la ville de Marseille. L'objectif de ce Forum est de mettre en place au niveau mondial un processus participatif, du type du « Grenelle de l'environnement », qui devra faire émerger des solutions aux questions liées à l'eau et des engagements pour les mettre en œuvre. Parmi les thèmes majeurs identifiés dans le cadre de la préparation du Forum, deux sujets se dégagent : accélérer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour tous : il conviendra de donner la priorité au droit d'accès et à sa mise en œuvre, à la réduction des risques sanitaires, à la gouvernance et au rôle des autorités locales, ainsi qu'au développement des fi-



nancements innovants. Protéger et partager les ressources en eau : l'accent sera mis sur la protection de la ressource et de la biodiversité dans le cadre du changement climatique et de l'urbanisation croissante, le partage de la ressource entre les usages, la sécurité alimentaire, la sécurité énergétique et la coopération transfrontalière. ●